



**ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**  
**AMÉNAGEMENT D'UN PARC ÉOLIEN**  
**DANS LA MRC DE RIVIÈRE DU LOUP**

**Figure 8.15**  
Niveau sonore projeté

- PROJET**
- Zone d'étude
- PHASE 1**
- Site d'implantation d'éolienne
  - Chemin d'accès à construire et ligne de transport d'énergie enfouie
  - - - Ligne aérienne de transport d'énergie
  - Poste élévateur
- PHASE 2**
- Site d'implantation d'éolienne
  - Site d'implantation d'éolienne optionnelle
  - Chemin d'accès à construire et ligne de transport d'énergie enfouie
  - - - Ligne aérienne de transport d'énergie

- MILIEU SONORE PROJETÉ**
- ISOPHONIE LA<sub>eq</sub>
- Inférieur à 30
  - De 30 à 34
  - De 35 à 39
  - De 40 à 44
  - De 45 à 49
  - De 50 à 54
- - - Limite sonore de 40 db (de nuit)
  - - - Limite sonore de 45 db (de jour)
  - 19 Point de mesure sonore

- INFRASTRUCTURES**
- Poste électrique
  - Ligne de transport d'énergie
  - Autoroute
  - Route provinciale
  - Réseau routier secondaire
  - + + + Voie ferrée

- LIMITE**
- Municipale



Date : Décembre 2005  
Projet : 501941  
Sources : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, SNC-Lavalin, 2005

